

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'Administration (CA) du mercredi 30 avril 2025

Horaire : 14h-16h | Lieu : Distanciel

Présent.e.s :

Distanciel

- Philippe Lauret - Enooia
- Olivier Carles - Objectif Carbone
- Olivier Pons Y Moll - Welya
- Nathalie Garelli-Milius - Acta Consult
- Nicolas Motheau - Mobeetip
- Gilles Grandval - Mosaique Environnement
- France Jonathan - Pink Strategy
- Jean-Luc Manceau - Climat Mundi
- Magaly Pennequin - JPC Partner

Absent.e.s :

- Aurélie Gauthier - aSpark
- Eric Boiron - E-motion consulting

Excusés / pouvoirs :

- Alexandra Watier - BL Évolution - Pouvoir à Gilles Grandval

Ordre du jour

- Vote du CR du précédent CA
- Vote de l'arrêté des comptes 2024
- Vote de l'arrêté du projet de traité de fusion

Lien de la présentation : [📄 CA Avril 2025](#)

Relevé de décision

Propositions	Nb d'administrateurs présents au vote	Décisions
Validation du CR du dernier CA	9	Validé
Vote de l'arrêté des comptes 2024	9	Validé
Vote de l'arrêté du projet de traité de fusion	9	Validé

Vote du CR du précédent CA

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration valide le CR du précédent CA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes et représentées.

Vote de l'arrêté des comptes

Résolution à adopter :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration arrête les comptes de l'exercice clos le 31/12/24, qui sont annexés au présent procès-verbal et qui font apparaître un total de bilan de 191 811€, un total des produits de 279 618€, un total de charges de 300 408€ et un résultat de -20 790€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes et représentées.

Vote de l'arrêté du projet de fusion

Résolution à adopter :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration arrête le traité de fusion, annexé au présent procès-verbal

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes et représentées.

Signature - Philippe Lauret / Président

